



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2202

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Anciaux, pour le groupe UMP.

M. Jean-Paul Anciaux. Monsieur le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, la bataille pour l'emploi, priorité du Gouvernement, mobilise sur le terrain tous les acteurs locaux. Nous vérifions, dans nos circonscriptions, que, lorsque les entreprises, les acteurs économiques, le service public de l'emploi et les élus se mettent autour d'une table pour décider ensemble d'une politique de l'emploi sur un territoire, alors la dynamique s'enclenche. Les entreprises expriment leurs besoins en personnel, les organismes de formation mettent en place les formations adaptées à l'activité du territoire, le service public de l'emploi, multipliant les entretiens avec les demandeurs, devient plus réactif et, ce faisant, facilite le retour à l'emploi.

Attentifs à ces évolutions de comportement et de mentalité, nous observons une amélioration tangible des chiffres du chômage. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)* L'INSEE revoit à la hausse les créations nettes d'emplois dans le secteur marchand, hausse qui pourrait être dix fois supérieure à celle enregistrée en 2004 et, corrélativement, révisé à la baisse ses prévisions de chômage pour la fin de l'année.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous confirmer ces premières tendances observées sur le terrain par les députés ?

M. Jacques Desallangre. Vous n'avez pas honte !

M. Jean-Paul Anciaux. Pouvez-vous nous garantir les chiffres d'accroissement du taux d'activité et la baisse du chômage ? *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur le député, permettez-moi d'abord de souligner la qualité du travail que vous avez accompli (" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains) concernant les maisons de l'emploi.

Mesdames et messieurs les députés, depuis près de vingt ans - depuis une première déclaration de Philippe Séguin en 1988, devenue fameuse et que vous avez encore en tête, suivie de douze rapports - on répète qu'il est inadmissible et inconcevable de maintenir chacun de son côté : la formation, les allocataires, l'ANPE et l'AFPA. Tous les pays européens ont organisé un service public de l'emploi pour accueillir, aider, soutenir les demandeurs d'emploi, établir avec eux des bilans de compétences mensuels en fonction des besoins des bassins d'emploi. C'est ce que nous sommes en train de faire.

Le conseil d'administration de l'UNEDIC a confirmé la semaine dernière son accord sur le dossier unique, l'informatique unique, le guichet unique,...

M. Maxime Gremetz. La pensée unique !

M. Jean-Pierre Brard. M. Borloo est unique, lui aussi !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...et la polyvalence.

Il est clair que le service public de l'emploi dans son ensemble, avec les partenaires locaux, les régions et les acteurs de la formation, est en train d'accélérer son évolution et de réaliser ce qui a été fait dans tous les grands pays modernes.

Monsieur le député, je ne peux pas vous donner les prévisions, parce que je ne les connais pas. En revanche je peux vous dire que, dans le secteur privé, tout est en place : l'amélioration des conditions d'apprentissage, le contrat nouvelles embauches, le contrat initiative emploi et les contrats de professionnalisation. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Gilbert Biessy. Il n'y a pas de boulot !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Dans le secteur public et parapublic, qui devra faire face à une crise du recrutement dans les trois ans qui viennent, le contrat d'apprentissage mis au point par Christian Jacob est prêt. Nous avons aussi les contrats d'accompagnement vers l'emploi et les contrats d'avenir. Le Gouvernement a mis, dans ce combat, tous les moyens humains et techniques nécessaires. Nous sommes en train de recruter 1 300 personnes de haut niveau pour accompagner les demandeurs d'emploi. Les 57 000 jeunes chômeurs de longue durée ont tous été reçus individuellement et les autres le seront d'ici à Noël. La bataille est engagée. Il pourra y avoir des bons et des mauvais mois, mais, structurellement, nous la gagnerons ! *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Anciaux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2202

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 octobre 2005